ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES

HUISSIERS DE JUSTICE

W. NOEL - J-0. SANTRAILLE - M. LART - J. LALANNE - F. TARDV - P. FANCELLU - V. ROBERT - C. PLANES

PROCES VERBAL DE CONSTAT

HUISSIERS DE JUSTICE

ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES

PAU
64000
3 rue Duplaa

BAYONNE
64100
18 av. L. Tchèque

TARBES
66000
9 C. Gambetta

SOUSTONS
40140
26 **rue J, Moulin**

ORTHEZ
64300
Rue L. Blum

CASTETS
40260
601 **rue Poterie**

LANNEMEZAN
65300
59 rue Voltaire

www.ootrehulssjer,com

L'HUISSIER DE JUSTICE :

Un éventail de services

Le recouvrement des impayés

Le propriétaire, le locataire

L'entreprise, la famille

Les obligations alimentaires

Les permis d'urbanisme

Les jeux et concours

Les conflits de voisinage

Le consommateur

Les nouvelles technologies : constats internet, mails, SMS, vidéos....

HUISSIERS DE JUSTICE

ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES

ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES
Huissiers de Justice associés
Hautes Pyrénées
9 Cours Gambetta - BP 635
65000 TARBES
Tél :05-62-34-74-10 Fax :05-62-34-87-54

PAU BAYONNE TARBES SOUSTONS ORTHEZ
LANNEMEZAN CASTETS

65@aap-justice.fr
www.notrehuissier.com

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT et le SEPT DECEMBRE

À LA REQUETE DE :

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne, Société Coopérative à Capital et Personnel Variables, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES sous le numéro 776 983 546, représentée par son Directeur Général Monsieur xxx demeurant en cette qualité au siège social situé 11 Boulevard du Président Kennedy à TARBES (65000), ayant pour avocat constitué Maître Paul CHEVALLIER, demeurant en cette qualité 8 Place du Marché Brauhauban à TARBES (65000).

Agissant en vertu d'une ordonnance rendue par le Juge de !'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Tarbes en date du 24 novembre 2020 au pied d'une requête à lui présenter le 10 novembre 2020 nous désignant pour dresser procès-verbal descriptif d'un immeuble situé commune de RABASTENS-DE-BIGORRE (65140), cadastré section D n° 562 et 563.

Ladite ordonnance nous autorisant à intervenir accompagné et assisté par la SARL MOREAU ET FILS, faire visiter les lieux et être assisté d'un serrurier de la Force Publique afin de pénétrer dans les lieux si nécessaire.

Puis, agissant également en suite d'un commandement de payer valant-saisie immobilière délivré par acte de mon ministère en date du 27 octobre 2020 et de la grosse en due forme

exécutoire d'un acte authentique reçu par Maître EVANS, notaire à VILLECOMTAL SUR ARROS le 27 décembre 2002.

En conséquence de quoi, déférant à cette demande,

Jean-Dominique SANTRAILLE, Huissier de Justice Associé, *membre de la Selas ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES, Huissier de Justice Associé, office de TARBES - HAUTES PYRENEES, 9 cours Gambetta à TARBES (65000),*

Certifie m'être rendu ce jour, commune de RABASTENS-DE-BIGORRE (65140) et je constate ce qui suit :

DESCRIPTION GENERALE :

L'ensemble de la propriété objet du présent procès-verbal de constat descriptif est assis sur les parcelles cadastrées section D n° 562 et 563.

Les bâtiments sont édifiés sur la parcelle n° 562, situés côté latéral Ouest tandis qu'un jardin se déploie sur la parcelle n° 563 côté Est.

L'accès peut s'effectuer indifféremment au niveau du 39 rue des Pyrénées côté latéral Ouest qu'au niveau de la rue Saint-Michel côté Est, qui bénéficie d'un portail double battant métallique ouvrant sur la rue.

Depuis la rue des Pyrénées se trouve un portail ferronnerie et un portillon permettant d'accéder à la propriété tandis que les façades Ouest du bâtiment d'habitation côté Nord et des granges et dépendances côté Sud donnent directement sur la rue des Pyrénées.

- **Façades sur rue du bâtiment à usage d'habitation et des dépendances:**

La façade Ouest du bâtiment à usage d'habitation donne sur la rue des Pyrénées. **(Voir photo n° 1)**

Dans le prolongement Sud de la façade se trouve un mur ciment avec habillage en briques, portail ferronnerie dans le prolongement Sud duquel se trouve un bâtiment abritant des dépendances et comprenant une grange. **(Voir photo n° 2)**

Côté rue Saint-Michel, partie Est de la propriété, se trouve un mur ciment surmonté d'une édification moellons jointoyés comprenant une ouverture portail double battant métallique permettant de rejoindre la propriété. **(Voir photos n° 3 et 4)**

L'ensemble formé par les parcelles n° 562 et 563 forme un rectangle orienté en axe Ouest/Est.

Le bâtiment à usage d'habitation est coiffé par une toiture double pente versant Nord versant Sud avec gouttière tuyau de descente eaux pluviales.

Les murs sont recouverts de crépi côté Sud et côté Ouest.

Le mur de façade Est est recouvert de projetés ciment et comprend une extension en rez-de-chaussée.

La façade du bâtiment comprend un accès porte d'entrée en façade Sud ainsi que deux fenêtres en rez-de-chaussée et trois ouvertures au 1er étage ainsi que deux fenestrons en partie supérieure.

Les encadrements de ces ouvertures rez-de-chaussée et 1er étage sont en briques pouvant être occultées par des volets bois peints.

L'extension Est comprend une baie vitrée quatre éléments avec porte d'accès en façade Est. **(Voir photos n° 5 à 7)**

Dans le prolongement de l'extension du bâtiment principal côté Est se trouve un abri constitué d'une charpente bois supportant des tuiles plates, édifiée sur des fondations ciment et un mur moellons jointoyés côté Nord. **(Voir photos n° 7 et 8)**

Le jardin est agrémenté d'arbres et d'arbustes ainsi que par de petites constructions posées au sol type cabane enfant, serres et abri bois. **(Voir photos n° 9 à 16)**

Sur la partie Sud de la parcelle n° 562 se trouvent des dépendances coiffées par une toiture tuiles versant Sud versant Nord sur charpente bois.

L'ensemble est constitué de pierres, galets et murs en ciment sur sol dalles ciment côté Nord et terre battue côté Sud.

La façade Nord de cet ensemble présente différentes ouvertures, portes d'accès coulissantes ou battantes ainsi que des abris ouverts permettant le stockage de matériel. **(Voir photos n° 17 à 19)**

- **Bâtiment dépendances extérieures :**

Les dépendances se trouvent côté Sud partie Ouest de l'ensemble formé par les parcelles n° 562 et 563. **(Voir photos n° 20 et 21)**

L'ensemble se décompose de la façon suivante:

- Côté Est, un espace ouvert avec mur pierres côté Nord, briques côté Sud et Est. **(Voir photos n° 22 à 25).** Sol en terre battue.

- En partie centrale, mur Est en pierres, mur Sud en pierres surmonté d'un important pan de mur constitué de moellons jointoyés. Mur Est constitué de pierres surmonté de moellons jointoyés, le tout sur sol en terre battue. **(Voir photos n° 26 à 31)**

- Abri ouvert côté Ouest : mur en pierres surmonté de moellons jointoyés côté Est, mur en pierres côté Sud mais également côté Ouest avec surélévation, panneaux de bois et moellons jointoyés. Sol en ciment. **(Voir photo n° 32 à 37)**

En extrémité Ouest, la grange est fermée avec un mur en pierres surmonté de moellons jointoyés côté Est et côté Ouest.

Mur en ciment côté Sud sur sol terre battue et dalles ciment.

En extrémité Ouest de dépendance, le bâtiment comprend un rez-de-chaussée et un premier niveau dont le sol est constitué de fermettes bois sur lesquelles reposent un plancher bois ainsi que des panneaux de bois reconstitué.

Au rez-de-chaussée, la séparation a été effectuée par un mur en briques orienté en axe Ouest/Est. **(Voir photos n°38 à 44)**

L'accès au premier niveau s'effectue par une échelle bois.

La sous-face des toitures est constituée de panneaux bois reconstitué avec poutres apparentes.

Eclairage: ampoule sur douille. Présence d'un raccordement électrique.

Des fenêtres simple vitrage châssis bois sont implantées côté Est et Nord. **(Voir photos n°45 à 50)**

- **Bâtiment à usage d'habitation Nord:**

Ce bâtiment est accessible depuis la cour intérieure de la maison par une porte d'entrée implantée en rez-de-chaussée de façade Sud. **(Voir photo n°51)**

La maison est édifiée sur trois niveaux rez-de-chaussée, étage et combles.

Depuis la porte d'entrée en rez-de-chaussée, il est possible d'accéder au hall d'entrée avec un escalier permettant de rejoindre l'étage. En partie latérale Ouest se trouve une cuisine. En partie latérale Est se trouve un salon dans le prolongement duquel se trouve une extension comprenant un couloir de distribution, un cabinet toilette WC côté Est, une salle de bains avec douche et baignoire côté Nord-Est.

- **Hall d'entrée :**

Accessible par une porte en bois simple battant double vitrage châssis aluminium.

Le hall d'entrée comprend une sous-face constituée par le parquet de l'étage reposant sur des fermettes.

Le sol est constitué d'une dalle en ciment dans le prolongement de laquelle se trouvent des pavés type tomettes.

Les murs sont recouverts d'enduit.

Eclairage: ampoule sur douille. **(Voir photos n°52 et 53)**

- **Cuisine:**

Le plafond est constitué par le plancher sur fermettes métalliques.

Les murs sont recouverts de papier de verre peint.

La pièce comprend, côté Nord, une cheminée ouverte à l'intérieur de laquelle a été logé un insert bois avec conduit d'évacuation des fumées en face arrière. Cette cheminée est habillée de briques avec montant supérieur en bois.

Côté Nord, équipement avec meuble suspendu et meuble comprenant un logement four micro-ondes en partie basse avec tiroirs.

Sur la partie latérale Ouest, fenêtre simple battant double vitrage donnant sur la rue des Pyrénées.

En partie Sud se trouve un plan de travail comprenant, partie Ouest, un évier double bac avec égouttoir alimenté en eau par robinet mitigeur au-dessus duquel se trouve une ampoule sur douille.

Le plan de travail poursuit sa course contre le mur Sud avec plaque de cuisson en partie centrale surmontée d'une hotte aspirante et meuble haut suspendu.

En partie basse, présence de placard tiroirs et logement pour lave-vaisselle.

En partie centrale du mur Sud se trouve une ouverture fenêtre simple battant double vitrage.

L'accès à cette pièce s'effectue par une porte en bois avec poignées métalliques.

Sol: type tomettes. **(Voir photos n° 54 à 62)**

- **Pièce à vivre côté Est :**

Plafond lambris en partie Est avec panneaux bois reconstitué en partie centrale. Un lambris de teinte différente est situé côté Est.

Les murs sont recouverts de papier verre peint.

Sol : carrelage.

Le mur Sud est percé d'une fenêtre simple battant double vitrage.

Côté Nord se trouve une cheminée ciment avec habillage en briques et insert intégré dans la cheminée. **(Voir photos n° 63 à 67)**

Il convient de préciser que depuis cette pièce il est possible de rejoindre l'extension par une porte bois, poignées imitation alu brossé, implantée au centre du mur Est qui comprend également une porte double battant simple vitrage châssis bois côté Sud.
Cette ouverture permettant d'accéder à une petite terrasse fermée.

- **Extension:**

Cette extension comprend un couloir de circulation, un WC, une terrasse côté Sud et une salle de bains côté Nord.

* Couloir de distribution :

Le plafond est recouvert de lambris bois avec éclairage trois spots.

Les murs sont recouverts de peinture et tapisserie. Contre le mur Ouest se trouve un renfoncement recevant un chauffe-eau.

Sol : carrelage.

Le mur Est est tapissé. Le mur Sud comprend une ouverture porte bois simple vitrage donnant sur la terrasse Sud. **(Voir photos n°68 et 69)**

* Salle de bains :

La salle de bains est coiffée par un lambris type PVC avec éclairage demi-globe lumineux.

Les murs sont recouverts de carrelage avec sol carrelé.

Contre le mur Est, meuble comprenant un lavabo alimenté en eau par un robinet mitigeur au-dessous duquel se trouve un placard deux portes surmonté d'une réglette en bois avec glace, le tout éclairé par deux spots indépendants.

Le mur Est comprend également deux ouvertures fenestrons simple vitrage châssis bois avec poignées métalliques. **(Voir photos n°70 à 72)**

Côté Sud est installé un bac douche multi-fissuré comprenant une colonne de douche avec flexible, pommeau alimenté en eau par un robinet mitigeur. **(Voir photos n°73 et 74)**

Contre le mur Nord se trouve une baignoire avec flexible et pommeau, alimentée par robinet mitigeur. Parement de baignoire carrelé avec trappe de visite. **(Voir photos n°75 et 76)**

Le mur Est est équipé d'un robinet d'arrivée d'eau froide avec un conduit d'évacuation des eaux usées.

* WC :

Accessible par une porte en bois avec poignées métalliques.

Le plafond est constitué de lambris bois avec éclairage ampoule sur douille.

Les murs sont recouverts de tapisserie.

Sol carrelé avec plinthes carrelées.

Contre le mur Est sont implantées une cuvette et chasse d'eau. **(Voir photo n°77)**

Au-dessus de ces dernières se trouve une fenêtre simple vitrage avec châssis bois.

* Terrasse fermée:

Accessible depuis le couloir mais également depuis la pièce à vivre Est du rez-de-chaussée.

Cette terrasse comprend un plafond ciment avec un éclairage ampoule sur douille.

Murs ciment côté Nord et Ouest.

Cloison en bois reconstitué côté Est.

Le sol est recouvert de pierres jointoyées tandis que la baie vitrée Sud est constituée de quatre battants double vitrage dont deux mobiles. **(Voir photos n° 78 à 81)**

La porte située côté latéral Est permet de rejoindre l'extérieur du bâtiment.

- **Etage:**

L'étage est accessible par un escalier bois qui permet de rejoindre le palier.

* Escalier bois et cage d'escalier:

L'escalier bois comprend une rampe bois.

Les murs sont recouverts de peinture défraîchie. **(Voir photos n° 82 à 85)**

Le palier comprend côté Sud une ouverture fenêtre à simple battant double vitrage.

L'escalier poursuit sa course vers les combles.

Le palier est éclairé par une ampoule sur douille.

* Chambre à coucher Ouest :

Poutres apparentes.

Les murs sont recouverts de peinture côté Sud, côté Est et Nord tandis que le mur Ouest est recouvert de tapisserie. Le mur Ouest est également percé d'une fenêtre simple battant double vitrage tout comme le mur Sud.

Le mur Nord comprend un encadrement de cheminée.

Le sol est recouvert de parquet flottant imitation bois clair.

Eclairage ampoule sur douille. **(Voir photos n° 86 à 90)**

* Chambre à coucher Est :

Accessible par une porte en bois avec poignées métalliques.

Cette chambre est coiffée par un lambris bois hétérogène avec poutres apparentes.

Les murs sont recouverts d'enduit tandis que le sol est constitué de parquet.

Le mur Sud est percé d'une fenêtre simple battant double vitrage.

Eclairage ampoule sur douille. **(Voir photos n° 91 à 95)**

Depuis cette chambre, un escalier permet de rejoindre une partie des combles. **(Voir photo n° 96)**

Ces derniers sont coiffés par un plafond en lambris bois non achevé avec murs en ciment en partie recouverts de lambris bois.

Fenestron simple battant double vitrage côté Sud.

Poutres apparentes.

Sol: panneaux bois reconstitué. **(Voir photos n° 97 à 102)**

En limite Ouest se trouve une cloison avec une porte permettant de rejoindre la partie des combles se trouvant côté Ouest du bâtiment.

* Combles partie Ouest :

Les combles situés en partie Ouest sont accessibles par un escalier en bois identique à celui venant du rez-de-chaussée au 1er étage avec une rampe en bois. **(Voir photos n° 103 et 104)**

Les murs sont constitués de pierres avec habillage plâtre. **(Voir photos n° 105 et 106)**

Cette partie des combles présente des poutres apparentes avec isolant brut.

Les murs sont constitués de pierres jointoyées, le sol de panneaux en bois reconstitué et plancher. **(Voir photos n° 107 à 111)**

Le mur Sud est percé d'une fenêtre double battant simple vitrage.

Informations générales :

Le bâtiment est occupé par son propriétaire actuel.

Le bâtiment est raccordé au réseau d'assainissement collectif (tout-à-l'égout).

L'ensemble est alimenté en eau par le réseau d'eau de la ville raccordé au réseau électrique et au réseau internet (hors fibre).

Le chauffage est assuré par deux inserts à bois.

L'eau chaude sanitaire est produite par un cumulus électrique.

Le montant de la taxe d'habitation 2019 est d'environ 700 €.

Le montant de la taxe foncière 2019 est d'environ 720 €.

Puis n'ayant plus rien à constater, je me suis retiré pour dresser le présent procès-verbal de constat.

SOUS TOUTES RESERVES.

DONT ACTE.

Coût : voir original.

Jean-Dominique SANTRAILLE
Huissier de Justice Associé

Photo n° 1

Photo n° 2

Photo n°3

Photo n°4

Photo n°5

Photo n°6

Photo n°7

Photo n°8

tk

Photo n°9

Photo n°10

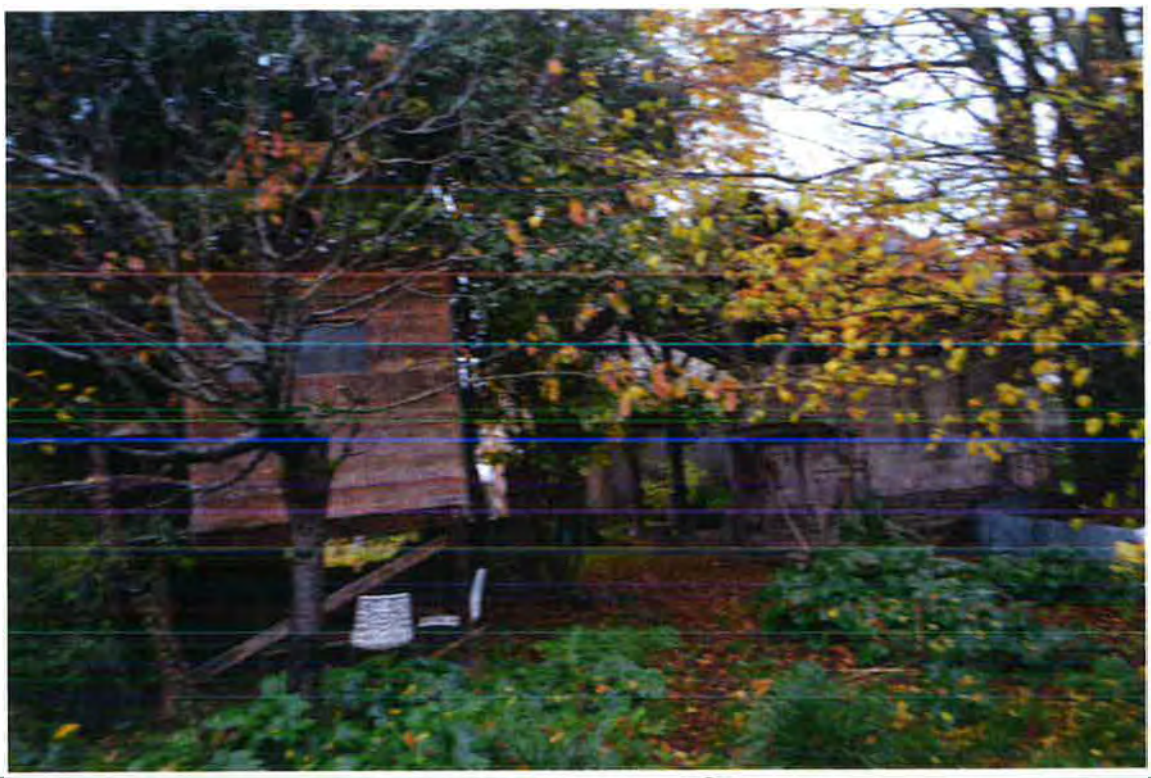

Photo n°11

Photo n°12

Photo n°13

Photo n°14

Photo n°15

Photo n°16

Photo n°17

Photo n°18

Photo n°19

Photo n°20

Photo n°21

Photo n°22

k–

Photo n°23

Photo n°24

fr

Photo n°25

Photo n°26

Photo n°27

Photo n°28

Photo n°29

Photo n°30

tt

Photo n°31

Photo n°32

Photo n°33

Photo n°34

Photo n°35

Photo n°36

Photo n° 37

Photo n°38

Photo n°39

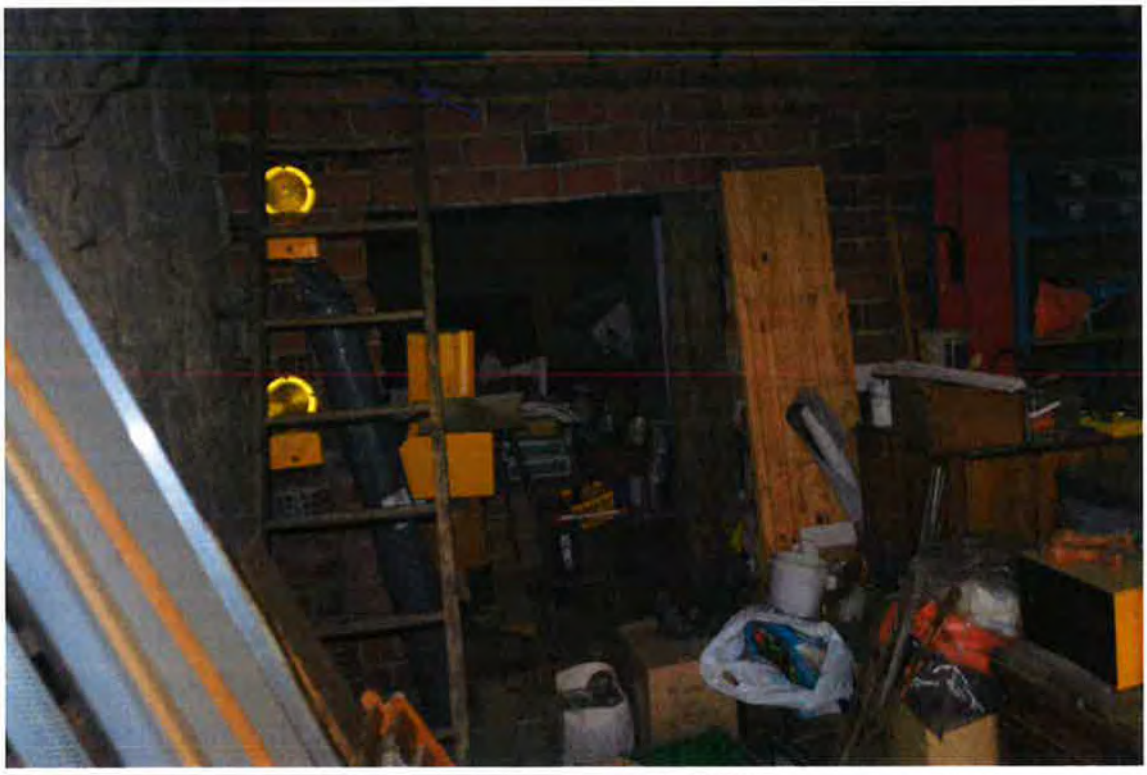

Photo n°40

Photo n°41

Photo n°42

tt

Photo n°43

Photo n°44

tt

Photo n°45

Photo n°46

Photo n°47

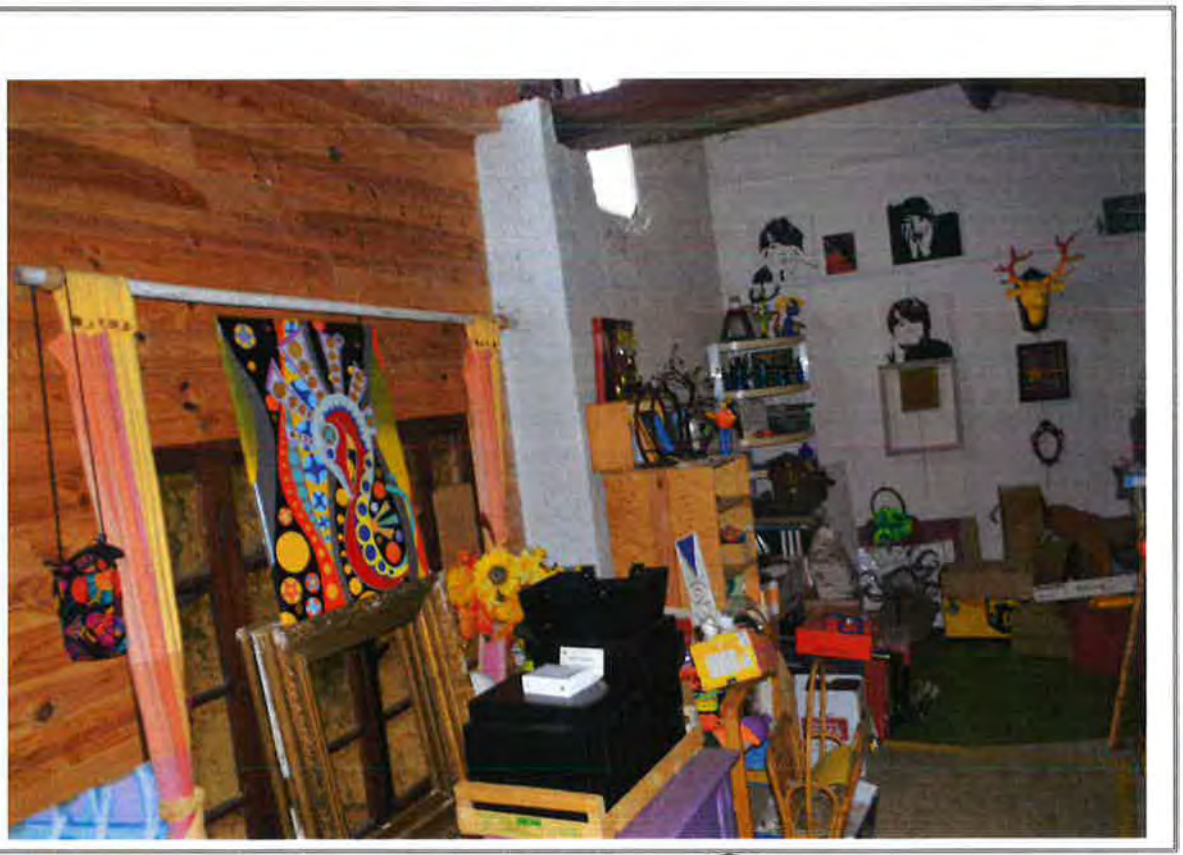

Photo n°48

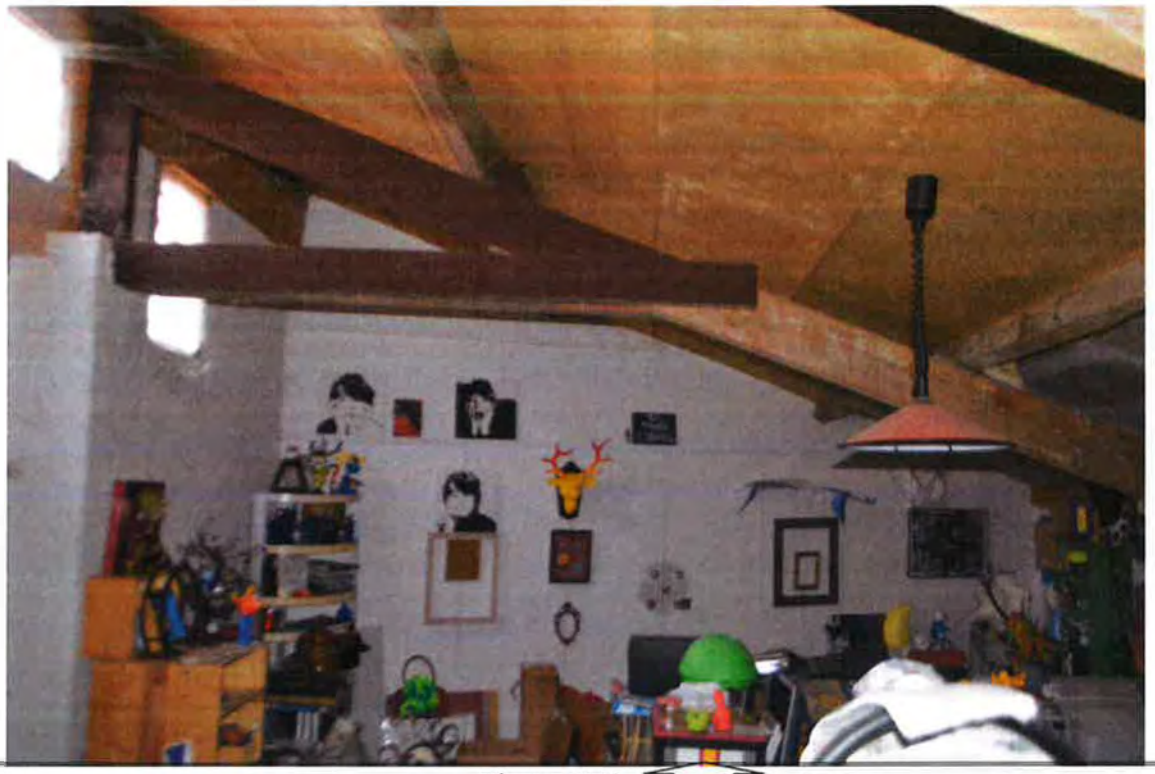

Photo n°49

Photo n°50

tt:

Photo n°51

Photo n°52

Photo n°53

Photo n°54

tt

Photo n°55

Photo n°56

Photo n°57

Photo n°58

Photo n°59

Photo n°60

«.....

Photo n°61

Photo n°62

Photo n°63

Photo n°64

Photo n°65

Photo n°66

Photo n°67

Photo n°68

Photo n°69

Photo n°70

Photo n°71

Photo n°72

Photo n°73

Photo n°74

Photo 1Í 75

Photo n°76

Photo n°77

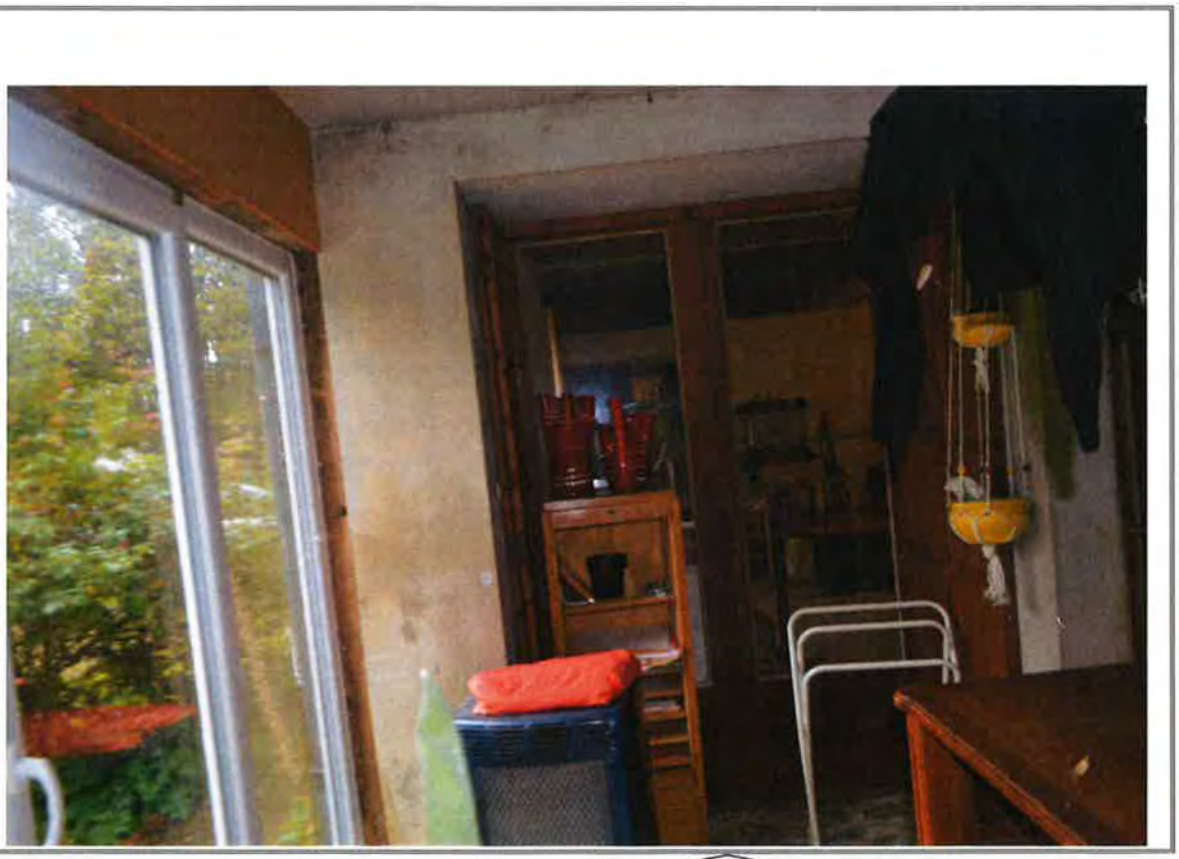

Photo n°78

t!it

Photo n°79

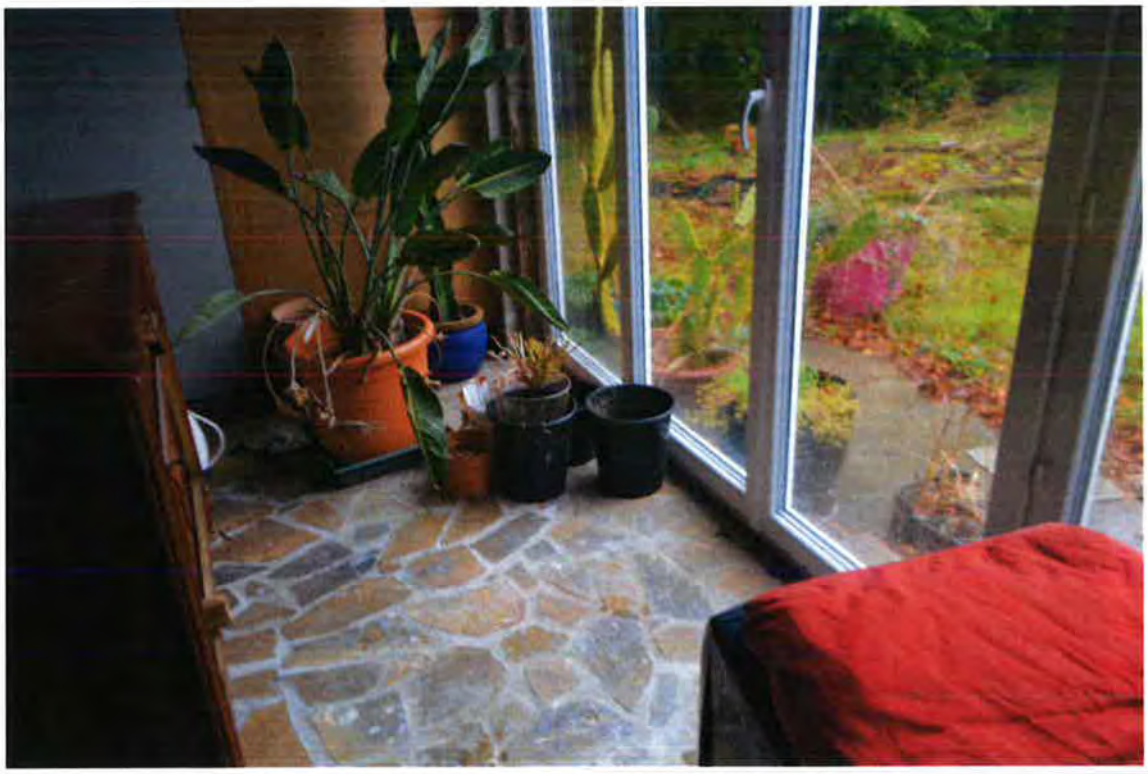

Photo n°80

tt

Photo n°81

Photo n°82

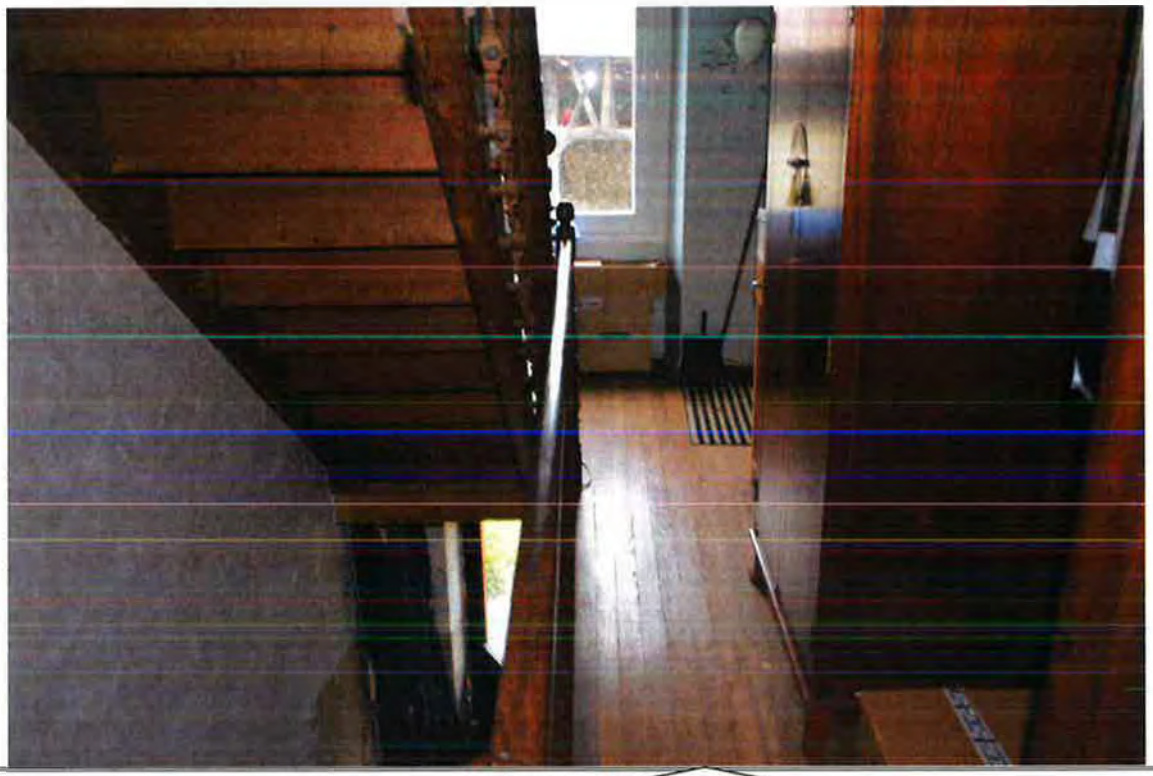

Photo n°83

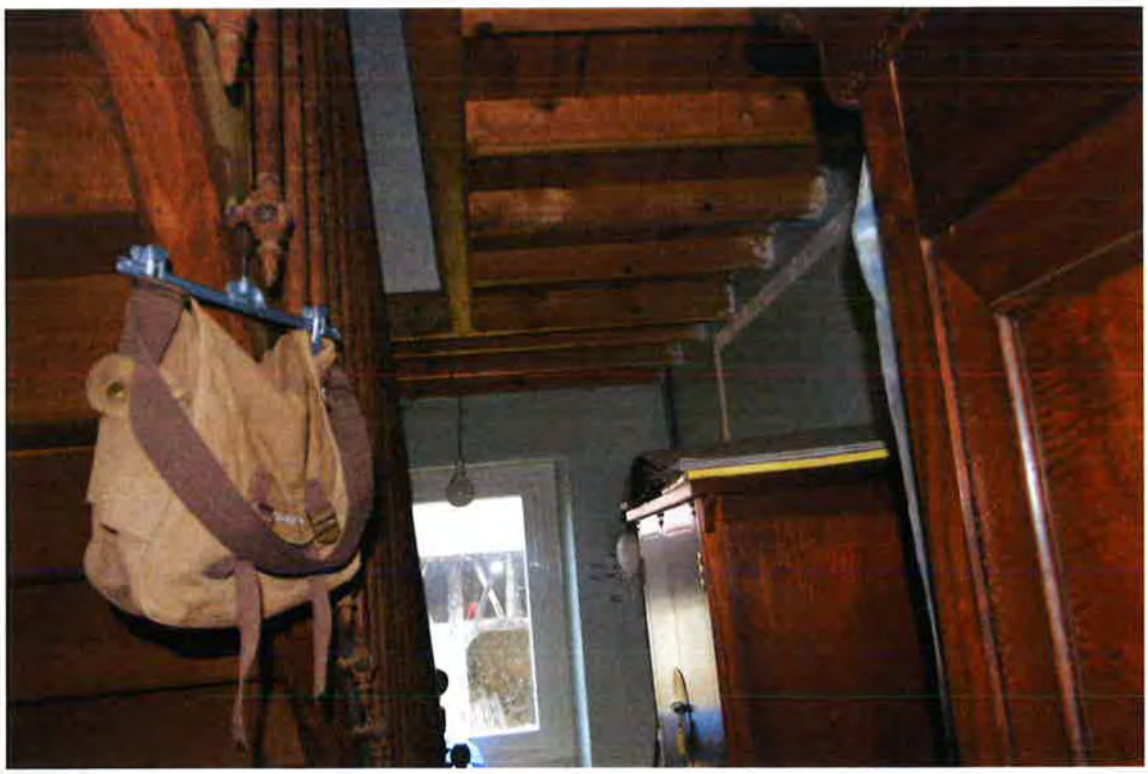

Photo n°84

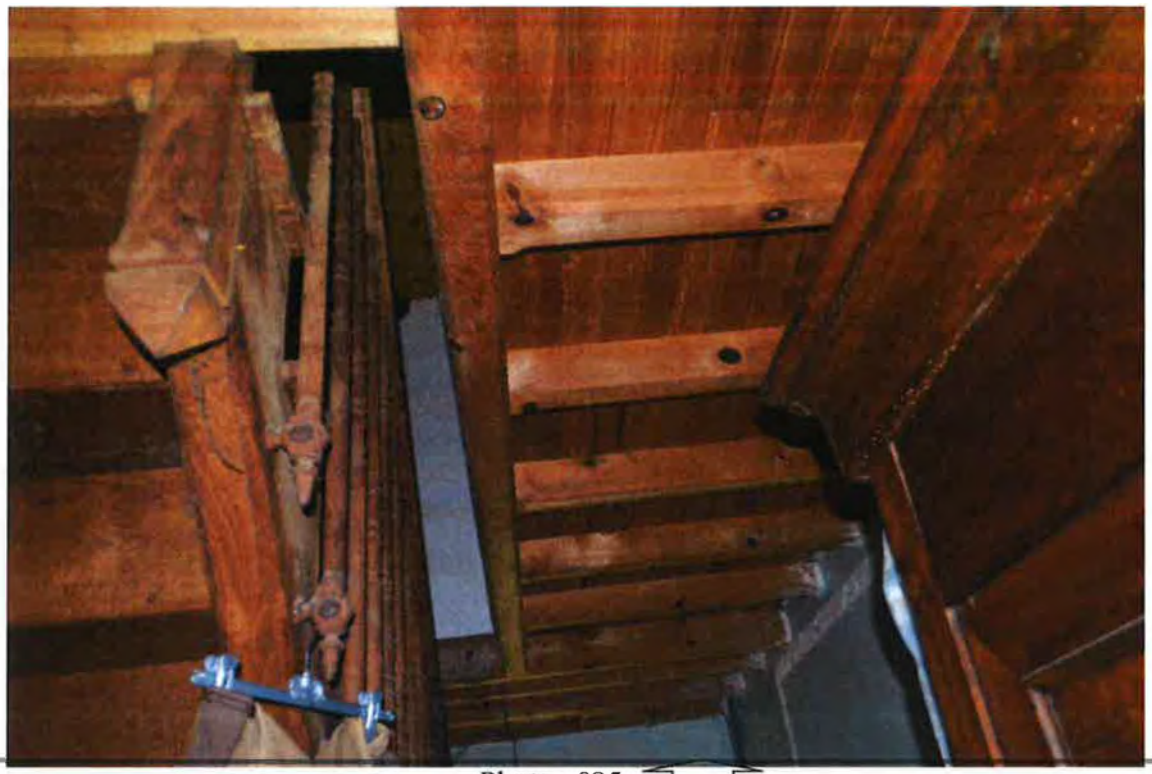

Photo n°85

Photo n°86

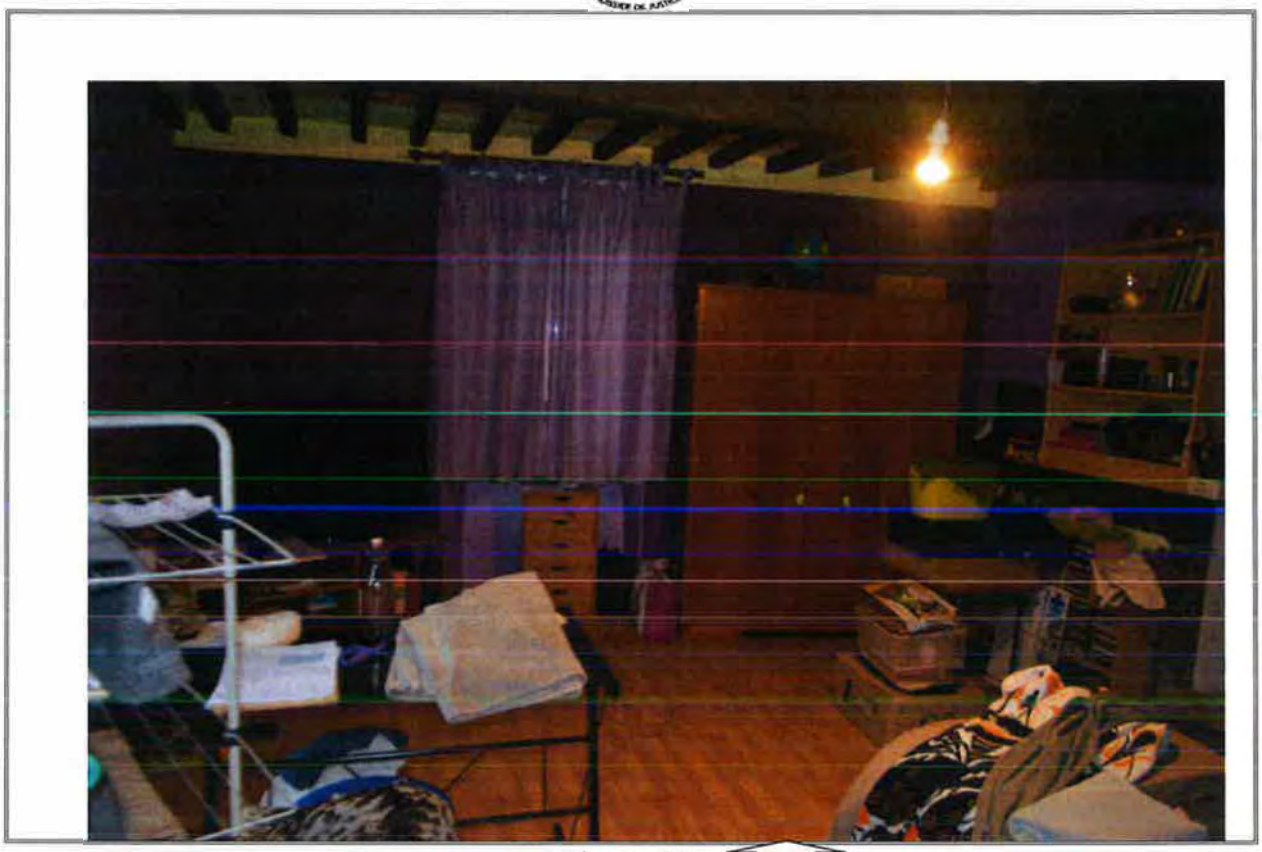

Photo n°87

Photo n°88

t)r:

Photo n°89

Photo n°90

tt

Photo n°91

Photo n°92

Photo n°93

Photo n°94

.....

Photo n°95

Photo n°96

Photo n°97

Photo n°98

Photo n°99

Photo n°100

Photo n°101

Photo n°102

Photo n°103

Photo n°104

Photo n°105

Photo n°106

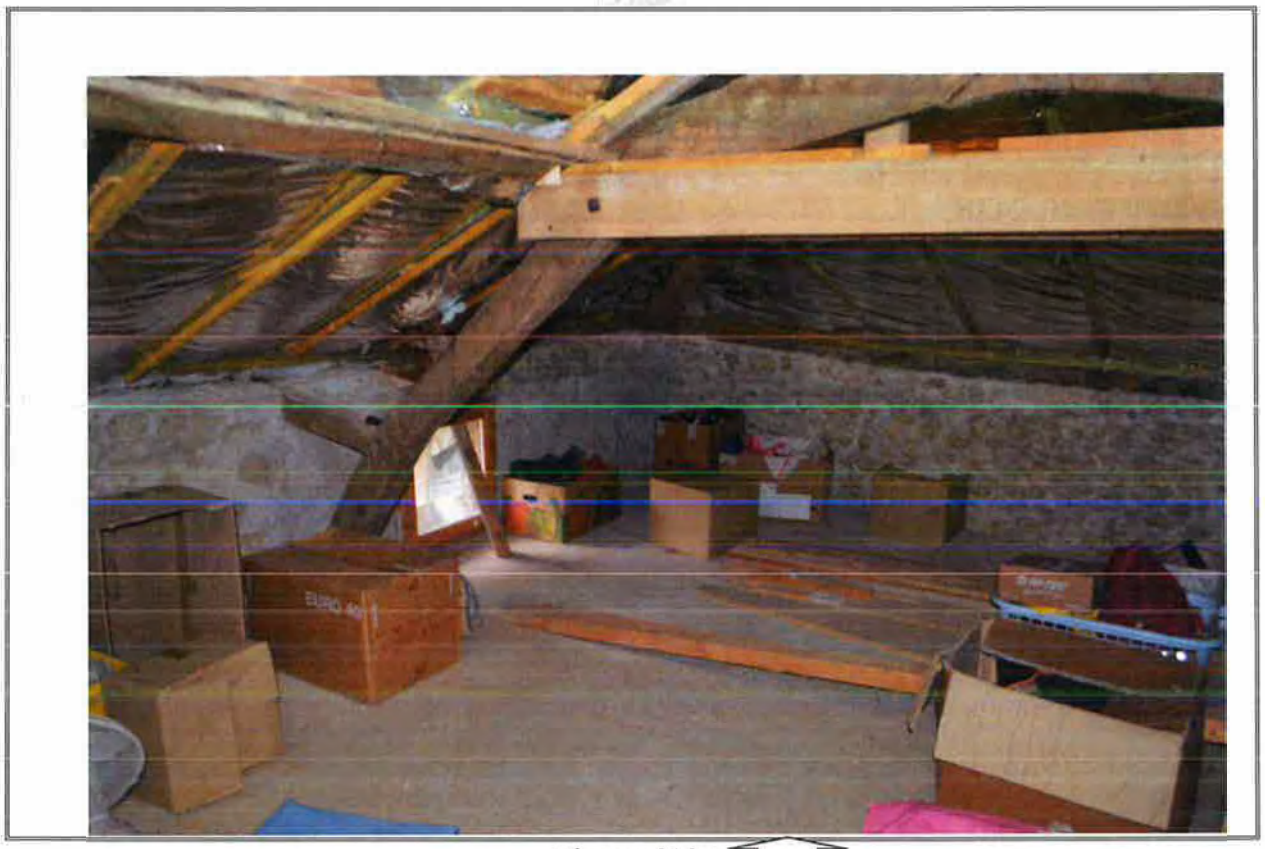

Photo n°107

Photo n°108

tt

Photo n°109

Photo n°110

Photo n°111

Photo n° 112

Département :
HAUTES PYRENEES

Commune:
RABASTENS-DE-BIGORRE

Seclion: D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 111250
Échelle d'édition : 111250

Date d'édition : 09/11/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait esl géré par le centre des impôts foncier suivant :
TARBES
1, boulevard du Maréchal Juin BP 693
65000
65000 TARBES
tél. 05-62-44-40-40 -fax
sdif,hautes-pyrenees@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous esl délivré par :
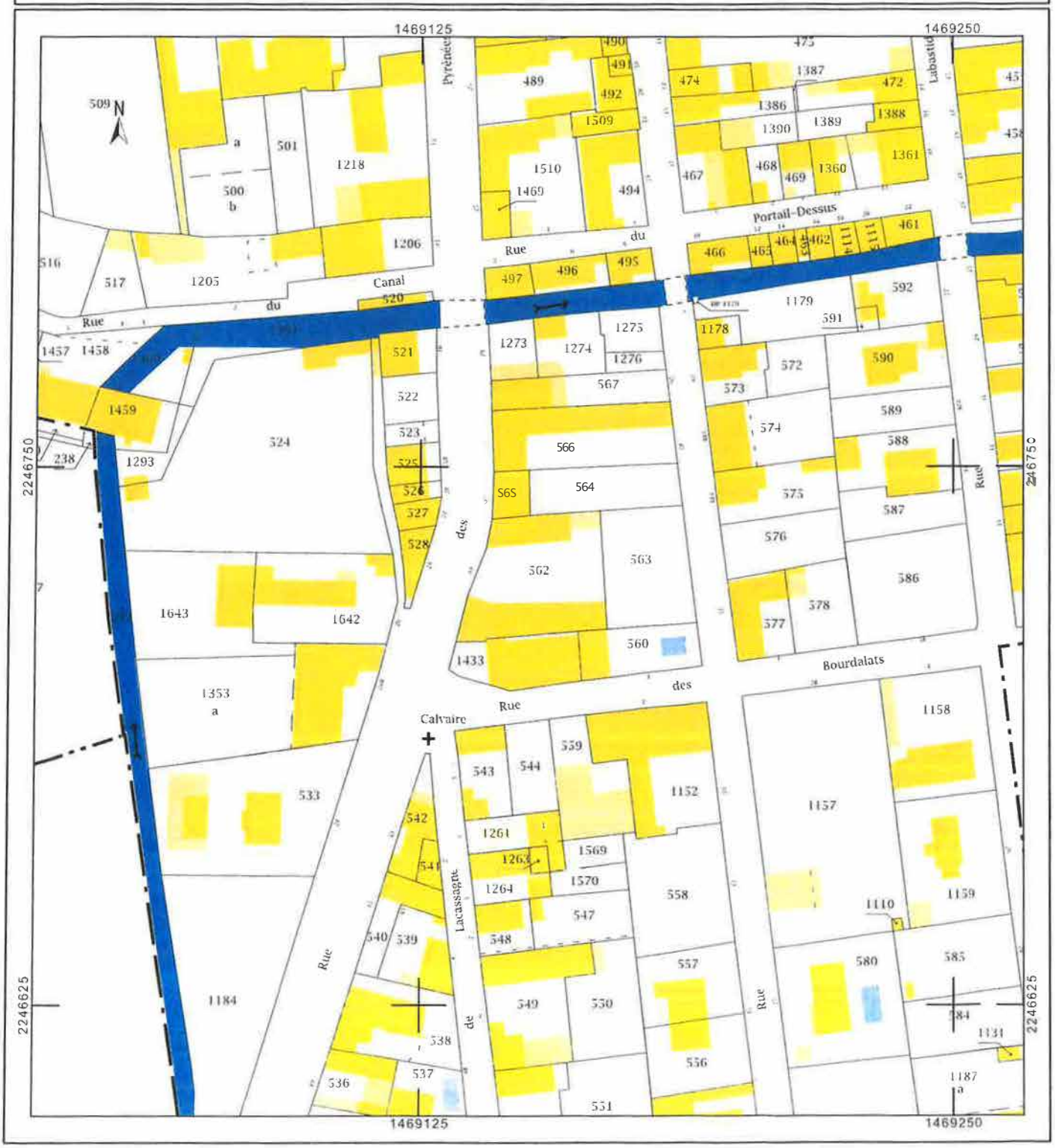
cadastre.gouv.fr